

Conseil Municipal du Jeudi 16 janvier 2025 à 20h00

Délibération N° 2025/004

Date de la convocation : 09 janvier 2025

Conseillers en exercice : 24

Conseillers présents : 17

Représentés : 5

Présents : Sylvie LAROCHE, Claude HAMEL, Michel BOUTEILLER, Béatrice NUGEYRE, Laurent MARCHESI, Marie-Pierre PADULAZZI, Eric MAUR, Pierre PELTIER, Odile BREANT, Brigitte MOREL, Isabelle GUGUMUS, Philippe RIVES, Pierre-Alain HIRSCH, Hakim GIBERT, Hélène CHARVET, Caroline GARRIGUES, Gwenaël MAGNANT.

Absents excusés : Sophie PAIN procuration à Brigitte MOREL, Alexis LEON, Olivier ARTHUR procuration à Laurent MARCHESI, François NICOLAS procuration à Sylvie LAROCHE, Kenan KOC procuration à Eric MAUR, Caroline CLAVÉ procuration à Béatrice NUGEYRE, Marie DOINEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Pierre-Alain HIRSCH

OBJET : OCCUPATION GYMNASSE DU COLLEGE LUCIE AUBRAC PAR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES : approbation modification convention ville/collège/département 2025

Suite à la délibération N°2024-042 du 10 septembre 2024 et aux modifications du Département par rapport aux conditions d'utilisation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité

- de valider la modification de la convention d'utilisation du gymnase du Collège Lucie AUBRAC pour la période 2025,
- d'autoriser Madame la Maire à signer cette convention (ci-annexée).
- d'inscrire les crédits nécessaires au Budget Primitif 2025.

Le secrétaire de séance,
Conseiller municipal
Pierre-Alain HIRSCH



Transmis en Préfecture : 10 mars 2025
Affichage : 10 mars 2025



Pour copie conforme,

La Maire,

Sylvie LAROCHE